PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : UN + Formations - SIRET 81949915300057

Référence et Intitulé : CV528-1 - Gestion des désordres de construction : assurance Dommages-Ouvrage et autres garanties

Durée : 7h00

Type : Classe Virtuelle

Public

Administrateurs de Biens (syndic de copropriété ou gérant locatif) et leurs collaborateurs.

Objectifs pédagogiques

Identifier les responsabilités des constructeurs en matière d'assurance, gérer efficacement les procédures en cas de sinistres et recours en optimisant la préparation d'un dossier d'indemnisation.

Pré-requis

Aucun.

Programme

1 - Les intervenants de l'acte de construire.
- Le maître d'ouvrage et le maître d'ouvrage délégué.
- Le maître d'œuvre et le maître d'œuvre délégué.
- Les bureaux d'étude et de contrôle.
- Les entreprises.
- Les sous-traitants.

2 - La responsabilité légale de constructeur.

2.1 - La responsabilité décennale du constructeur.

2.2 - L'objet de la responsabilité légale du constructeur : le dommage à l'ouvrage.

2.3 - La mise en œuvre de la responsabilité du constructeur.

2.4 - Les autres garanties données au maître de l'ouvrage :
- La garantie de parfait achèvement.
- La garantie de bon fonctionnement.

3 - Le souscripteur de la police et contenu de la police.

4 - Les obligations de l'administrateur de biens, syndic ou mandataire du propriétaire.

5 - L'intervention des assureurs dans le règlement des sinistres.
- Les intervenants.
- Les assureurs dommage-ouvrage.
- L'assurance de responsabilité.
- Les délais.
- Panorama des sinistres relevant de l'assurance dommage-ouvrage.
- La phase amiable.
- Le règlement des sinistres.
- La dernière jurisprudence.

6 - Le règlement judiciaire des sinistres.
- La réclamation.
- Le référé expertise.
- L'expertise judiciaire.
- La solution de litige.
- Le calcul des indemnisations.

Moyens pédagogiques

Séance de formation en classe virtuelle.
Support pédagogique disponible en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr

Moyens d'évaluation

Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à l'issue de la classe virtuelle directement via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr
Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %.

Coordonnées pour support :
- e-mail : contact@unplus.fr
- Téléphone : 04 93 17 29 63 (du Lundi au Vendredi de 09 h à 12 h et de 14 h à 17 h)

Matériel nécessaire

Ordinateur ou tablette avec connexion internet.
Navigateur préconisé : Chrome.